



RENDEZ-VOUS SALARIAL DU 5 NOVEMBRE

- - -

TOUJOURS RIEN POUR LE POINT D'INDICE ! ET BLA BLA BLA ET BLA BLA BLA ...

Le 5 novembre 2019, le Secrétaire d'État en charge de la Fonction publique réunissait les Organisations syndicales de la Fonction publique pour le suivi du rendez-vous salarial du 2 juillet dernier.

Lors de ce rendez-vous, dans une déclaration commune, 8 organisations syndicales ont réitéré leur demande – récurrente depuis 10 ans - de dégel du point d'indice. Celui-ci subissant un nouveau décrochage de 3,8% sur le pouvoir d'achat depuis sa dernière augmentation en 2017.

Aucune nouvelle orientation stratégique sur le devenir de la grille fonction publique n'a pu être abordée et le gouvernement n'a simplement annoncé que la poursuite de certains travaux et fait le lien avec la réforme des retraites à venir. **Le Secrétaire d'État a confirmé l'absence de revalorisation du point d'indice pour 2020.**

Les sujets abordés par le Secrétaire d'État ont été les suivants :

Il a annoncé 1 milliard d'augmentation de la masse salariale Fonction Publique selon lui, dont 850 millions déjà prévus pour PPCR et quelques mesures concernant les agents comme l'augmentation du remboursement de frais de mission de 15,25 à 17, 50 euros pour les repas, le maintien de l'augmentation de la prime d'activité, le maintien de la GIPA pour 2019, le maintien de la compensation de la hausse de la CSG pour les agents publics, des mesures indemnitaires spécifiques à la filière sociale de la FPE et à discuter pour la FPT, l'exonération fiscale et la défiscalisation des ruptures conventionnelles, une future prime forfaitaire mobilité de 200 euros pour les agents (vélo, covoiturage, ...) pour la FPE et la FPH et à discuter pour la FPT et il a insisté sur l'intéressement individuel et collectif qui sera mis en place pour 2021 dans la Fonction publique.

Par ailleurs, il a à nouveau annoncé que des discussions rémunérations auront lieu au sujet de certains corps dans le cadre de la future réforme des retraites.

De toutes ces annonces, aucune n'était inconnue avant le rendez-vous de ce jour, car certaines ont même déjà été publiées et d'autres sont dans les PLF et PLFSS.

La CGT a porté le dégel du point et la refonte de la grille dans le respect de la progressivité de la carrière, le devenir du minimum Fonction Publique en cas d'augmentation du SMIC en janvier 2020, le renforcement de l'indiciaire sur l'indemnitaire et pour la FPH, la suppression de la taxe sur les salaires, spécifique à ce versant, qui libérerait 4 milliards d'euros pour embaucher 80 000 agent·e·s dans les établissements de santé et du social.

L'HEURE EST LA MOBILISATION POUR LES AGENT·E·S.

Le 14 novembre, par la grève et les manifestations, les personnels de la Santé et d'Action Sociale, des Finances, des SDIS, les originaires d'Outre-Mer feront de nouveau entendre leurs justes revendications en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de défense des droits sociaux et des missions publiques.

Le 5 décembre, par la grève les personnels de la fonction publique se mobiliseront pour la défense et l'amélioration de nos retraites solidaires et le refus du système par points, au détriment de notre système par répartition, voulu par le pouvoir exécutif et les libéraux.

À partir du 5 décembre, de nombreux secteurs travaillent d'ores et déjà à organiser la poursuite de la mobilisation au cours du mois de décembre.

Montreuil, le 5 novembre 2019